AGENDA

AUJOURD'HUI

➜ P'tit bal perdu
Bal tango argentin. De 18 heures à 22 heures, jardins de l'Europe.

➜ Théâtre
"La Véranda" de Cyril Gely et Eric Rouquette. 20 h 30, théâtre des Têtes de l'Art, 36 avenue de Chambéry.

➜ Rock
Sick off It All et Happening en concert. 21 heures, le Brise Glace.

➜ Pop rock
Gin Fizz en concert. À partir de 21 heures, Café 201 à Seynod.

➜ Portes ouvertes
École Quai-Jules, de 16 h 30 à 18 h.

➜ Fête de l'archéologie
De18h30 à 21 h 45 : visite des salles consacrées aux Palafittes à l'Observatoire régional des lacs alpins. A 22 h : projection de films d'animation "36 000 ans plus tard" inspirés par la grotte Chauvet Pont d'Arc que des artistes du studio Folimage ont eu le privilège de visiter et dont ils sont tombés amoureux, et d'une sélection d'autres courts-métrages du studio. Musée-Château

DEMAIN

➜ Jeune public
Toumo chante. Christophe Magdinier. 10 heures, MJC de Novel.

➜ Rock'n'roll
Bo Weavil en concert. 11 heures, L'Apostrophe 48 rue Sommeiller et 15 heures, place Sainte Claire.

➜ Kiosque d'été
L'orchestre d'harmonie de la ville d'Annecy en concert. Direction, Christophe Torion. 17h 30, jardins de l'Europe.

➜ Danse
Soirée chorégraphique. Cie Calabash. 20h 30, auditorium de Seynod.

UTILE

DE GARDE

➜ SOS médecins
Consultations au cabinet et visites à domicile, 24h sur 24, composer le 36 24.

➜ Pharmacie de garde
Composer le 32 37 en précisant le code postal.

➜ Urgences 24h/24h, 7j/7
Clinique générale d'Annecy 4, chemin de la Tour de la Reine, tél. 04 56 41 22 26.

DON DU SANG

➜ Établissement français du sang
Site de Metz-Tessy, zone d'activités des Croiselets, 74370 Metz-Tessy.
Ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 13 h et le jeudi de 12 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.
Don de moelle, de plasma sur rendez-vous au 04 50 66 60 60.

SERVICE

➜ Dépanneur remorqueur
Jusqu'au 20 juin, Reda Dépannage, 74600 Seynod, tél. 04 76 75 77 20.

➜ Déchetteries
Ouvertes de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 (sauf le lundi matin plus un jour par semaine et les jours fériés) :
ZI de Vovray et des Îles (sauf jeudi), Chavanod, route du Champ de l'Ale (sauf mardi) ; Annecy-le-Vieux, avant ZI des Glaisins (sauf mardi) ; Epagny (ZC sauf jeudi) et Cran-Gevrier, 5, rue des Terrasses (sauf mercredi).

le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :
Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :
Facebook Le Dauphiné Libéré — Twitter @LeDLHauteSavoie

POUR NOUS JOINDRE :
Centre Bonlieu, 1 rue Jean-Jaurès 74000 Annecy
Pour contacter la rédaction : 04 50 51 69 69 LDLcentreann@ledauphine.com
Pour contacter la publicité : 04 50 51 69 69 ldlpubannecy@ledauphine.com
Télécopie rédaction : 04 50 51 97 85. Télécopie publicité : 04 50 51 97 87

ENVIRONNEMENT | L'association "Annecy Lac Pêche" tente d'encourager l'usage de moteurs "propres"

Les pêcheurs militent pour les moteurs électriques

L'association "Annecy Lac Pêche" totalise près de 2 380 pêcheurs dont 1 100 pêcheurs qui ont une carte annuelle. 838 pratiquent leur loisir préféré à bord d'une barque. (Les autres le font depuis la rive). Une cinquantaine d'entre eux a équipé leur embarcation d'un moteur électrique (pour vitesse basse) en complément d'un moteur thermique.

Ils n'utilisent pas le moteur électrique pour effectuer de longues distances sur le lac mais pour remettre leur barque au bon endroit quand, sous l'effet des vents ou des courants, elle s'est déplacée de quelques mètres. Car le moteur électrique est équipé d'un GPS. L'avantage principal de ce type de moteur est qu'il dispense d'utiliser une bauge (un lourd cylindre), puisque grâce au GPS, le pêcheur peut contrôler sa position, sa dérive, mémoriser ses points préférés.

Et ne plus lancer de bauge par-dessus bord pour stabiliser le bateau, c'est éviter de brasser les sédiments, qui, eux, sont gorgés de polluants. C'est donc une manière efficace de lutter contre la pollution… en ne brassant plus les fonds. Les herbiers sont aussi préservés.

Par ailleurs, les adeptes de l'électrique n'ont plus à relancer leur moteur à essence sur de courtes distances.

Extirper des batteries d'une vingtaine de kilos

Mais Pierre Boutillon déplore que le lac manque, selon lui, de prises de courant. Il y en a uniquement à Annecy-le-Vieux et sur le canal du Vassé. » (Lire encadrés.)

Et sans prise de courant, il faut extirper des batteries d'une vingtaine de kilos du bateau pour aller les brancher à terre… une opération acrobatique qui rebute plus d'un pêcheur. La moitié des adhérents de l'association ont plus de 65 ans. Et même si le nombre de jeunes a augmenté de 60 % en deux ans (ils sont 460 ayant moins de 18 ans) le vieillissement des adhérents est une réalité.

Le président regrette que le lac d'Annecy n'ait pas atteint le niveau d'équipement du lac du Bourget en matière de prises de courant. Il ajoute : « Là-bas tous les pontons en ont ». En effet, le lac savoyard totalise 151 bornes, équipées de 4 prises chacune pour 2 600 places, réparties sur 80 pontons.

Pierre Boutillon estime toutefois que d'ici 20 ans tous les moteurs, même ceux à propulsion, seront électriques. En Suisse et en Allemagne c'est déjà le cas sur certains lacs où les moteurs thermiques sont interdits. Plus proche de nous, le lac d'Aiguebelette a opté pour le tout électrique.

Limiter la vitesse des bateaux

Aujourd'hui, la puissance de certains moteurs à essence l'inquiète vraiment… Notamment par rapport à la taille modeste du lac. Les vagues qu'ils provoquent détruisent les roselières. Il analyse : « Au lieu de dépenser 3 millions pour les soigner, on ferait mieux de limiter la vitesse des bateaux » dit-il.

La création de deux ports à sec (des hangars à bateaux) à Saint-Jorioz et à Sevrier, qui dispensent de financer un anneau, l'inquiète aussi. Il craint que le nombre d'embarcations se multiplie… et la consommation d'hydrocarbure avec.

Colette LANIER

Un moteur électrique performant a été installé sur le bateau école de l'association "Annecy Lac Pêche".
PhotoDR

Thierry Billet : « On ajoutera des bornes quand les existantes seront toutes occupées »

La Ville d'Annecy possède 271 boucles d'amarrage. 122 sont situées sur le canal du Vassé dont 10 électriques. À la mairie d'Annecy, on affirme qu'il suffirait que ces dix prises soient toutes occupées, pour qu'elle revoie leur nombre à la hausse. À ce jour, seules 8 d'entre elles ont trouvé preneurs. « La ville serait d'autant plus disposée à le faire que l'investissement n'est pas très coûteux. Leur installation représente un investissement de 10 000 € » commente Thierry Billet, le maire adjoint chargé du développement durable.

Par ailleurs, ces boucles dédiées aux bateaux équipés de moteurs électriques bénéficieraient, selon Thierry Billet, des tarifs les plus bas. Histoire de montrer que l'équipement ne manque pas d'attrait, l'élu ajoute : « En plus, la Ville offre le courant consommé. » Sur la question du déficit chronique de boucles que déplore l'association "Annecy Lac Pêche", il ajoute : « Nous n'en avons pas mis ailleurs car les autres boucles (hors canal du Vassé) ne sont pas occupées par des pêcheurs. En tout cas, nous n'avons eu aucune demande… notamment du côté des Marquisats. » Il dit ne pas savoir ce que font les autres communes du tour du lac, en la matière. Il reconnaît cependant qu'une réflexion commune serait judicieuse notamment dans le cadre de la commission des usagers du Sila, syndicat mixte du lac d'Annecy. Quant à rendre les moteurs électriques obligatoires (comme à Aiguebelette), il sait déjà que les amateurs de ski nautique feront barrage.

Il avance : « On pourrait imaginer une stratégie progressive de passage à l'électrique au fur et à mesure du remplacement des bateaux. » Et de regretter que les loueurs n'aient pas profité du renouvellement de leur parc pour faire un pas vers l'électrique.

C.L.

Pierre Boutillon, le président d'Annecy Lac Pêche regrette que les communes des bords du lac ne proposent pas des bornes relais

Les adhérents d'"Annecy Lac Pêche", possèdent entre 500 et 600 embarcations. Pour réduire les

il est équipé de 6 batteries au plomb à décharge lente (de 100 ampères/heure) avec deux moteurs électriques de

place.

Aujourd'hui, ils sont huit à recharger leurs moteurs électriques. Les deux bornes sont

744265700

Pierre Boutillon, le président d'Annecy Lac Pêche regrette que les communes des bords du lac ne proposent pas des bornes relais

Les adhérents d'"Annecy Lac Pêche", possèdent entre 500 et 600 embarcations. Pour réduire les coûts liés aux anneaux, plusieurs pêcheurs utilisent parfois un même bateau. Ou bien encore transportent leur barque sur une remorque et la garent chez eux. Ce qui leur évite de payer un anneau et leur permet de recharger leurs batteries à domicile.

« Ils n'ont pas vraiment d'autres solutions car les points de ravitaillement manquent » analyse le président Pierre Boutillon. Ce que déplore aussi Patrick Girardet. Il est des rares pêcheurs à posséder un moteur électrique à propulsion sur le lac. D'un poids d'environ 350 kg pour 4,50 mètres de long, il est équipé de 6 batteries au plomb à décharge lente (de 100 ampères/heure) avec deux moteurs électriques de 24 volts. Il dit ne pas pouvoir dépasser les 6 km/h, pour 6 à 7 heures d'autonomie. En cas de gros coup de vent, sa vitesse n'excède pas les 2 km/h.

Le silence, l'absence d'odeur et la dimension écologique

Il lui est même arrivé de se faire dépanner chez un particulier car il était resté en rade… Il regrette donc que les communes des bords du lac ne mettent pas à disposition des bornes relais, comme pour les voitures électriques en ville.

Lui, il se ravitaille au port d'Annecy-le-Vieux où il possède un emplacement. Pendant un an, il était le seul à utiliser l'une des prises en place.

Aujourd'hui, ils sont huit à recharger leurs moteurs électriques. Les deux bornes sont donc toutes occupées.

Et même s'il reconnaît que l'autonomie insuffisante des batteries est un point noir, il n'en changera pas.

Le silence, l'absence d'odeur et la dimension écologique du dispositif lui font oublier ses inconvénients.

Au rang desquels figure aussi le coût de batteries dont l'existence est limitée.

« On ne peut guère les recharger plus de 500 fois » dit-il. Il regrette aussi que les communes qui proposent des bornes électriques refusent que les bateaux soient équipés d'un petit moteur annexe thermique de secours. « Mais il y aurait certainement des abus » concède-t-il.

C.L.

Pierre Boutillon : « Les pêcheurs rechargent souvent leurs moteurs chez eux. » PhotoDR

10_74D
2 17 CB PA-edv2